

L'ECHO

N°11 janvier 2012

OBERMODERN • ZUTZENDORF



onserver - à conserver - à conserver - à conserver - à conserver - à

Les horaires d'ouverture de la mairie à Obermodern

Tél : 03.88.90.82.51 – Fax : 03.88.90.80.24

Mail : mairie.obermodern-zutzendorf@wanadoo.fr

Lundi : 9H00 – 12H00
Mardi : 9H00 – 12H00 et 17H00 – 18H00
Mercredi : Fermé
Jeudi : 9H00 – 12H00 et 17H00 – 19H00
Vendredi : 9H00 – 12H00

Permanences du Maire :

Mardi de 17h00 à 18H00 et jeudi de 17H00 à 19H00.

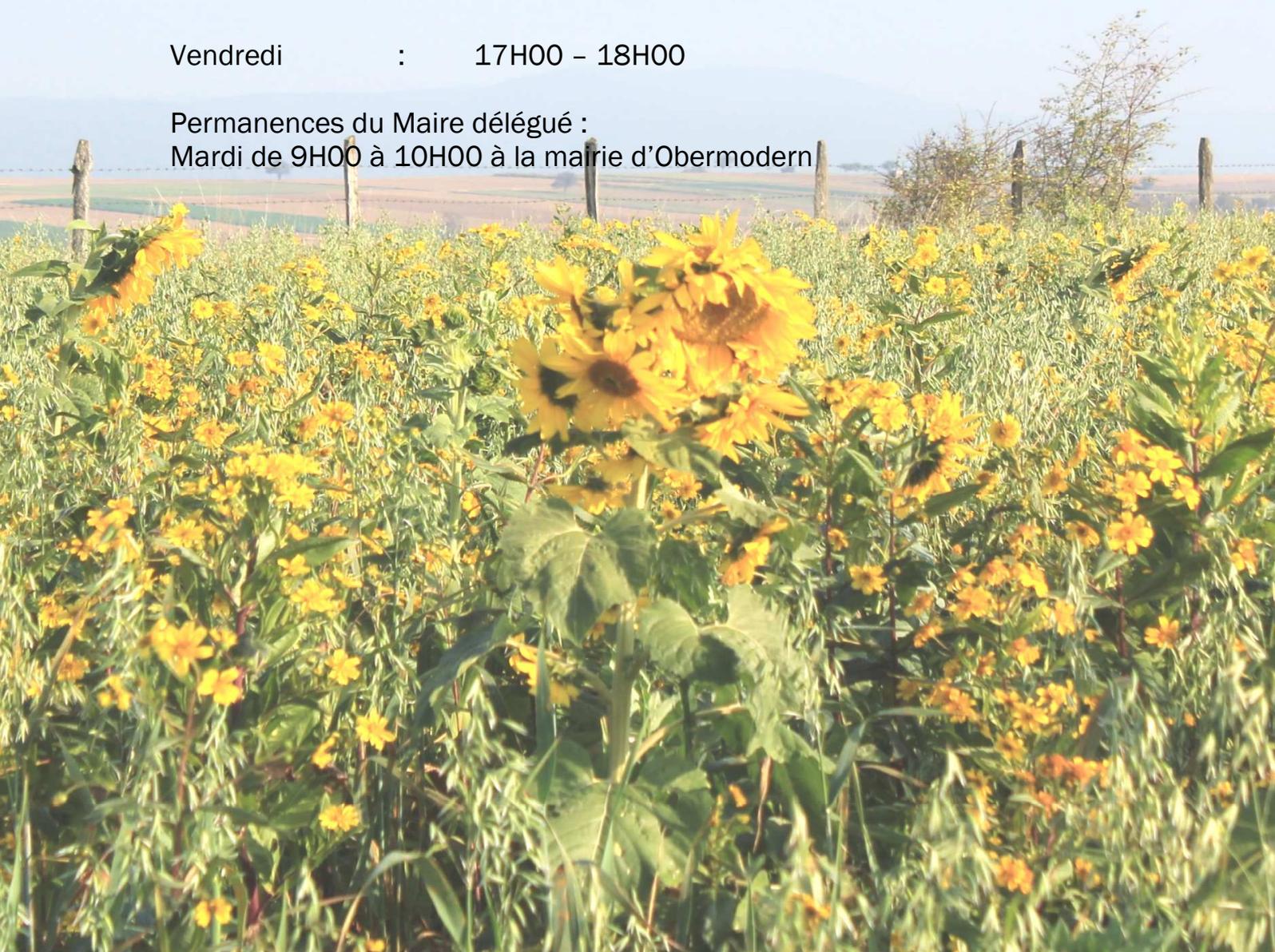
Les horaires d'ouverture de la mairie à Zutzendorf

Tél : 03.88.90.81.62

Vendredi : 17H00 – 18H00

Permanences du Maire délégué :

Mardi de 9H00 à 10H00 à la mairie d'Obermodern



Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

A l'aube de cette nouvelle année, nous vivons la rudesse de la crise économique et morale qui impose de retrouver le réel et de revenir à l'essentiel.

Cette prise de conscience est évidente pour tous, plus encore pour ceux dont la réalité est le chômage ou de faibles revenus.

Je suis conscient de cette inégalité qui s'installe aussi dans nos villages, mais fort heureusement encore à moindre pourcentage.

Pour la commune, le budget est désormais serré et ne permet plus de grands projets. Malgré cela, notre gestion a permis de réaliser les travaux relatés dans notre page « Au fil du temps ».

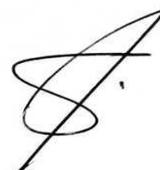
Chaque année, quand je m'adresse à vous, j'ai un grand sentiment de reconnaissance envers le riche tissu associatif de nos deux villages. Celui-ci égaie notre commune par ses nombreuses manifestations tout au long de l'année et favorise la rencontre entre les générations et les échanges entre les habitants ; ces moments conviviaux permettent la vie et le partage.

Je remercie l'ensemble des bénévoles de ces associations, ainsi que ceux de l'ELAV et de la bibliothèque qui donnent de leur temps et s'investissent sans mesure.

Mes remerciements vont également à nos enseignants qui prennent à cœur l'apprentissage et les activités scolaires de nos enfants.

En mon nom, ainsi qu'en celui de toute l'équipe municipale engagée à mes côtés, je vous présente mes sincères vœux de bonheur et de santé pour l'année 2012.

Helmut STEGNER



Le mot du Maire Délégué

Madame, Monsieur, chers concitoyennes et concitoyens,

C'est toujours un privilège, au début d'une nouvelle année, de pouvoir m'adresser à vous, tout d'abord pour vous souhaiter plein de bonnes choses, ensuite pour faire le point sur les affaires communales à travers votre bulletin « ECHO ».

J'y attache une importance toute particulière dans ces périodes d'incertitudes où l'enlisement de l'économie mine sérieusement notre croissance.

Quelle est la solution miracle ?

On nous promet différentes solutions.

Des succès instantanés, des résultats évidents et nos décisions pourraient être influencés par des propositions non adaptées à nos besoins.

Dans cette période de doutes et de remises en question de nos équilibres et de ce qui a pu faire nos certitudes, il s'agit de bien revoir notre copie. Il est souvent utile de revenir à des fondamentaux, de redéfinir nos attentes, nos objectifs et notre façon de vivre ensemble.

Dans le contexte actuel nous devons pratiquer une gestion communale rigoureuse. Pour cela la concentration de nos moyens permet de faire face à nos remboursements d'emprunts tout en équilibrant notre budget de fonctionnement.

Croyez bien que cela n'est plus le cas pour toutes les communes.

L'effort collectif s'avère payant tout en veillant à préserver un savant équilibre des investissements prévus dans nos deux villages.

C'est une résolution que nous nous sommes fixée et nous veillons à la rendre concrète.

Il me semble que nous sommes globalement sur la bonne voie et que, malgré les perspectives moroses, la commune peut envisager l'avenir avec sérénité.

Faisons du vivre ensemble et de la solidarité nos principes de fonctionnement. Luttons contre les gaspillages et que nos investissements privilégient l'intérêt collectif et améliorent la qualité de vie de nos villages.

Je m'associe à l'ensemble de l'équipe municipale pour vous adresser à chacun ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers nos meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de prospérité pour l'année 2012.

Jean REICHERT



SOMMAIRE

EDITO

Le mot du Maire	page 3
Le mot du Maire Délégué	page 4
Les Finances Communales	page 6
Au Fil du Temps	page 8
Les Cigognes	page 10
Informations pratiques	page 12
Etat Civil	page 13
Les Ecoles	page 14
Le Périscolaire	page 17
La Bibliothèque	page 18
Les Associations	page 19
Les Tiques	page 20
Le Tri Sélectif	page 22
Le Mineur Citoyen	page 24
Le calendrier des manifestations 2012	page 26

Directeur de la Publication	: Helmut STEGNER
Comité de Rédaction	: Viviane ABT - Philippe BERGMANN - Tania DENNI - Nicole DUPLESSIX Elfriede FILLIAU - Charles FINCK - Michel WICK
Photos et Distribution	: Mairie d'Obermodern-Zutzendorf
Imprimeur	: FUCHS et fils - Bouxwiller

Les Finances Communales

L'année 2011 se termine avec la crise mondiale toujours extrêmement présente, et un endettement énorme des pays.

En ce qui concerne la France le déficit public annuel représente un quart des recettes fiscales. C'est comme si un foyer dépensait chaque mois 25% de plus que ce qu'il gagne. En outre, ce déficit s'ajoute chaque année à la dette déjà énorme. (~1700 000 000 000€)

Mais il ne faut en aucune façon renoncer aux dépenses d'investissement justifiées et productives. Réduire ce fardeau par l'inflation est une solution partielle, mais le vrai remède à l'excès d'endettement, c'est la croissance et la réduction du chômage. Pour notre commune le budget de fonctionnement sera équilibré en 2011, mais quelques postes sont à surveiller. Les autres charges sont relativement stables à part ce qui concerne la forêt, l'eau et les

réparations sur les matériels roulants, qui ne cessent de dérapier.

Les intérêts de nos emprunts diminuent régulièrement d'environ 4% depuis quelques exercices.

Malheureusement les recettes (attributions, subventions...) sont plus ou moins figées et risquent même de diminuer à l'avenir.

La dotation générale de fonctionnement (DGF) ne progressera que de 0.2% en 2012. Certaines charges d'investissement qui étaient payées à 100% par la Com.Com sont transférées partiellement ou totalement aux communes (la subvention éclairage public est ramenée à 50%). Cette année nous avons dû faire face à 2 investissements relativement lourds – rue du Steinberg et réfection des trottoirs rue de la Moder suite aux travaux « Eau potable » du SDEA.

D'autres investissements moins conséquents se sont rajoutés (rue des Vignes, de la Hardt, de la Forêt, les écoles, cimetièrre...)

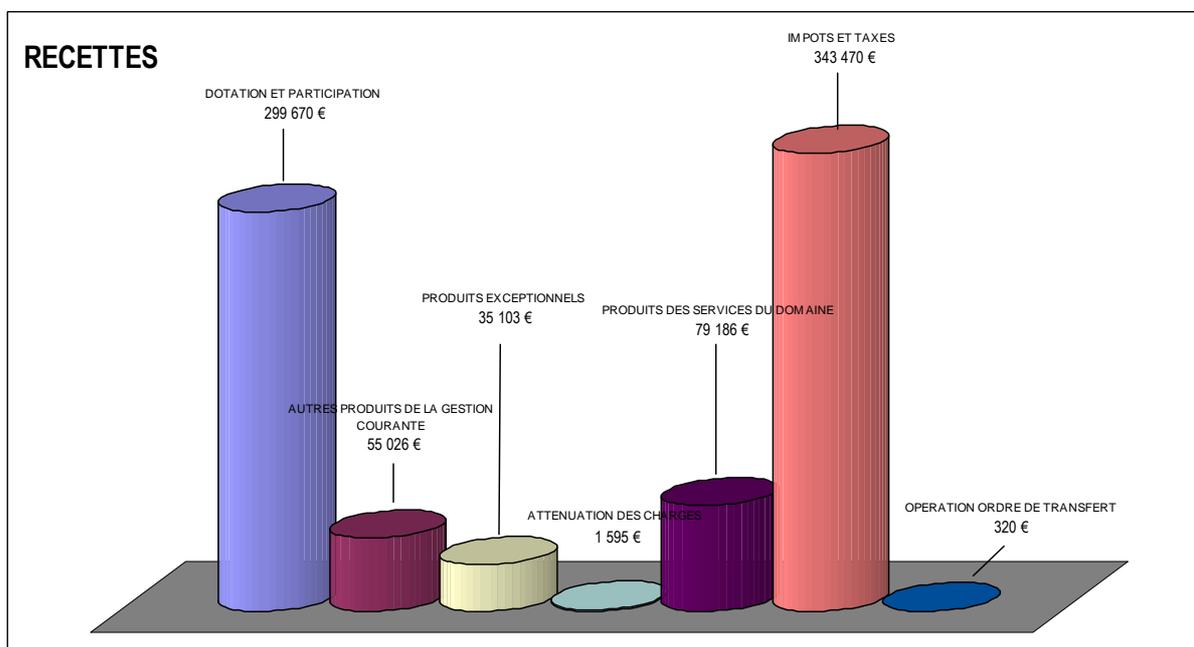
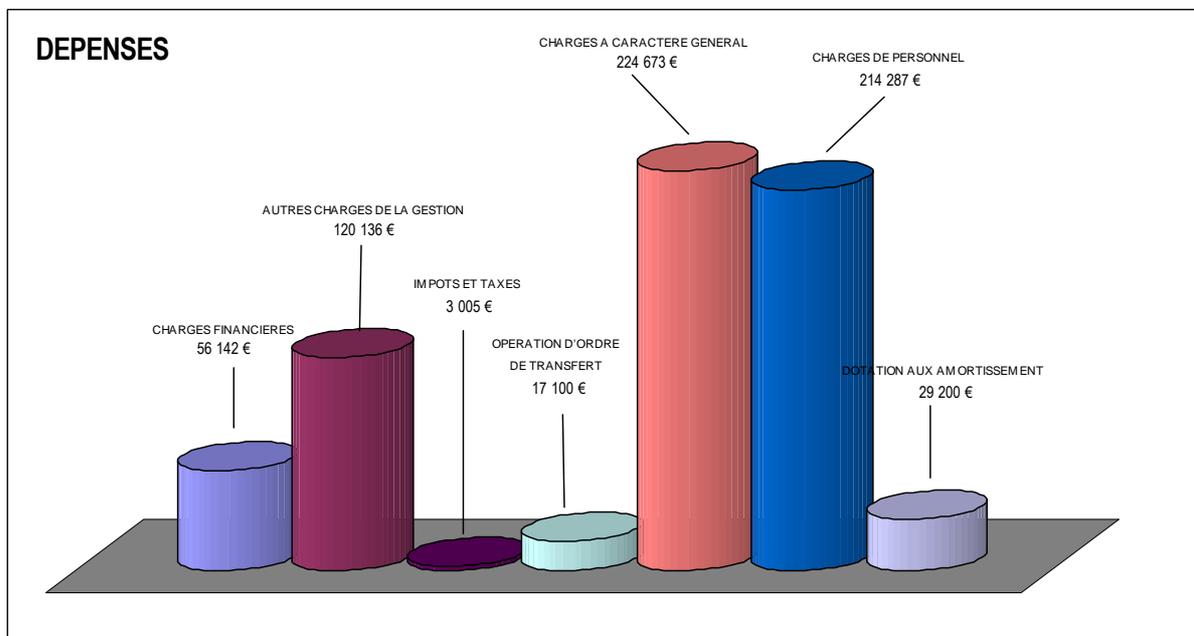
Les seules recettes importantes sur lesquelles la commune peut encore intervenir sont les impôts locaux où des anomalies au niveau des bases existent provoquant des différences d'impôts à payer pour des maisons identiques. Pour combler les manquants, ce seront toujours les autres administrés qui paieront plus cher. Pour 2011, nous avons pu maintenir les mêmes taux pour les impôts locaux alors que les 7 communes de notre canton pratiquent déjà des taux supérieurs. Espérons que la situation générale s'améliore avant l'établissement du budget 2012, ce qui sera une bonne nouvelle pour tout le monde.

Soyons raisonnablement optimistes et partageons l'espoir d'un avenir plus serein et plus prometteur.

Les Finances Communales

Réalisations du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre 2011

Section de fonctionnement - Dépenses : 664 543 € Recettes : 814 370 €



Section d'investissement

Recettes d'investissement : **74 833 €**

Dépenses d'investissement : **135 364 €**

Encours des prêts : **2 004 300€**

Au fil du Temps

Les Travaux



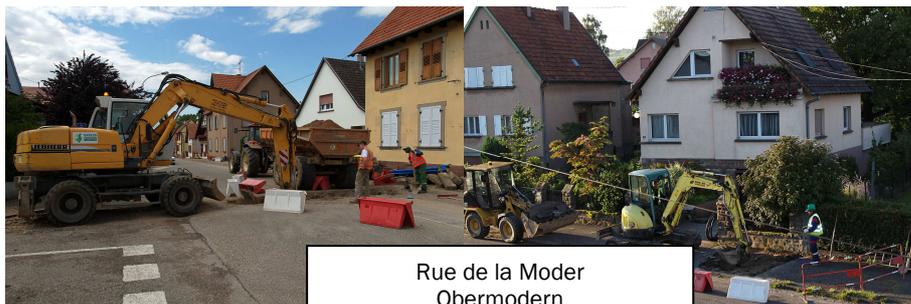
Rue du Moulin à Obermodern
Eclairage, assainissement



Rue du Steinberg Obermodern - revêtement



Pont Rue du Steinberg



Rue de la Moder Obermodern
Réseau eau potable, réfection des trottoirs



Rue des Vignes Zutzendorf - revêtement



Cimetière Obermodern
Equipe des bénévoles pour les travaux du cimetière (épandage de 87.6 tonnes de gravillons)

Au fil du Temps

Les Manifestations



Fête des Séniors
Janvier 2011



Cérémonie du 8 mai
à Obermodern



Remise des diplômes des
anciens combattants de
l'armée française 1939-45



Cérémonie du 14 juillet
à Zutzendorf



Messti à Obermodern



Messti à Zutzendorf



Départ à la retraite de
M. FORRLER, directeur d'école.



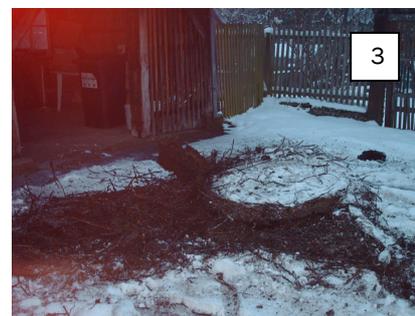
Les Cigognes



1



2



3

PHOTOS 1-2-3
Le 27 décembre 2010 la chute de la cheminée du presbytère avec le nid de cigogne (1m75 de Ø et 750 kg) Celle-ci abîme la toiture et la charpente du bâtiment.



5

4



6

PHOTOS 4-5-6
Il faut réagir vite. L'adjoint, Jean-Jacques BALTZER prépare 32 fagots en osier et les adapte au support déposé du toit de la mairie



7

PHOTOS 7-8-9-10
Confection du nid et mise en place (avec l'aide de l'Electricité de Strasbourg grâce à René KRIEGER) sur le toit du presbytère.



8



9



10

Les Cigognes

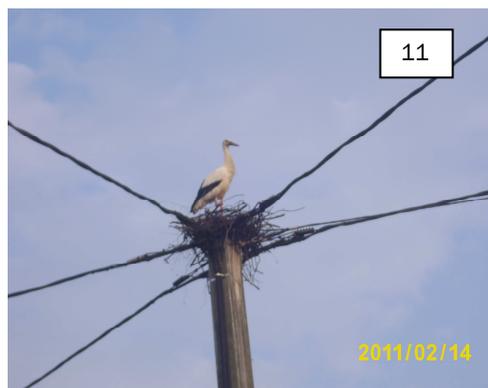


PHOTO 11

La cigogne revient déjà fin janvier mais n'accepte pas son nouveau nid et s'acharne à construire sur les poteaux électriques.



PHOTOS 12-13

Après plusieurs tentatives l'opération est réussie, le couple de cigognes reprend possession du nouveau nid et continue la construction.



PHOTO 14

Succès complet : 3 petits cigogneaux sont arrivés à la grande joie de tous les villageois !

Tous nos remerciements à Jean-Jacques BALTZER, adjoint au maire ainsi qu'à René KRIEGER (Electricité de Strasbourg) pour leur investissement dans cette opération.

Informations pratiques

Vos obligations civiques : RAPPELS – RAPPELS – RAPPELS

- Nous vous demandons de veiller à la propreté des trottoirs et voiries contigus à vos propriétés. Tout au long de l'année : l'usage **régulier** du balai est recommandé.
- En cas de chutes de neige ou de verglas, nous vous demandons de dégager le passage sur le trottoir et de le sécuriser en y répandant des cendres, du sable ou du sel.
- Il est interdit de stocker des matériaux sur la voie publique sans autorisation : monter un échafaudage sur le trottoir est également soumis à autorisation.
- Le stationnement des véhicules sur le trottoir constitue une infraction : les automobilistes sont priés de respecter le code de la route et de laisser les trottoirs à la libre circulation des piétons sous peine de sanctions.
- Le stationnement **permanent** n'est pas autorisé sur la chaussée même sur les emplacements dédiés.
- Les citoyens de la rue de la Moder ayant un marquage de parking sur la voie publique devant leur habitation ne sont nullement „propriétaires“ de cet emplacement qui est disponible à tout automobiliste voulant stationner occasionnellement.
- Les longueurs de trottoirs matérialisées par une bande jaune sont interdites de stationnement.
- Vous êtes responsables de vos chiens :
 1. tous les chiens doivent être tenus en laisse, ceux de 2ème catégorie doivent être muselés et maintenus par une personne adulte.
 2. nos trottoirs ne sont pas des crottoirs, veuillez prendre les mesures qui s'imposent.

ELECTIONS 2012

PRESIDENTIELLES

1er tour: 22/04/2012
2ème tour: 06/05/2012

LEGISLATIVES

1er tour: 10/06/2012
2ème tour: 17/06/2012

COUT DES HIVERS 2008/2009 – 2009/2010 – 2010/2011

ANNEE	DEPENSES FOURNITURES	COUT HEURES SUPPLEMENTAIRES	TOTAL DEPENSES
2008/2009	735 € (sel, sable, agitateur, fioul, lame chasse-neige)	1 016 €	1 751 €
2009/2010	2 515 € (sel, sable, fioul, enrobé)	1 370 €	3 885 €
2010/2011	1 971 € (sel, sable, fioul, agitateur)	980 €	2 951 €

Etat Civil



Naissances 2011

OBERMODERN

RIEHL Inès	10 janvier
FERTIG Lou	11 janvier
STEGNER Joséphine	23 janvier
CLADY WINTERSTEIN Manon	2 avril
GUYOT Lucie	27 avril
CHASTEL-SCHAGUENE Lola	4 mai
ACKERMANN Louis	6 mai
BELLO' Nina	10 mai
BONIN Margaux	12 mai
MAMELIN Louane	6 juin
DENNI Kyara	16 juin
STOLL Grégory	23 juin
STUTZMANN Mathieu	3 septembre
TERRIEN DE LA HAYE Marc-Aurèle	6 septembre
HARMAND Maxence	9 septembre
CODA Loris	26 octobre

ZUTZENDORF

HARTZ Paul	1 ^{er} avril
ADAM Evan	19 avril
GASSER Guillaume	10 septembre
KAUFFMANN Léane	22 septembre
WERNER Lilou	5 décembre

Mariages 2011



OBERMODERN

BONIN Fabien et BOZENHARDT Cindy 13 juillet

ZUTZENDORF

GASTALDI Xavier et LIND Catherine 16 juillet
LIENHARD Mickaël et BEYER Catherine 20 août

Décès 2011

OBERMODERN

ZORN Charles (85 ans)
SCHWEYER veuve WEBER Lina (97 ans)
HEITZ Henri (75 ans)
STRUBBE épouse ENGEL Christine (50 ans)
LUCKEL Jacques (Michel 90 ans)
REUTENAUER Guillaume (Willy 85 ans)
BOURGEOIS Michel (57 ans)
SCHUHLER Georges (91 ans)

6 janvier à Ingwiller
24 février à Bouxwiller
24 mars à Strasbourg
4 juillet à Ingwiller
15 juillet à Ingwiller
31 juillet à Bouxwiller
16 octobre à Sarreguemines
16 décembre à Obermodern

ZUTZENDORF

MATTER veuve ISENMANN Jeanne (88 ans)
VEIT Georges (90 ans)
VOGLER veuve BRUCK Anne (80 ans)

19 janvier à Haguenau
27 juillet à Zutzendorf
1^{er} août à Ingwiller



Les Ecoles

Ecole élémentaire Obermodern

L'année 2011 a été marquée par un projet de classe de mer. Ainsi du 22 mai au 3 juin 2011, ce sont les 3 classes du CE2, CM1 et CM2 de l'école élémentaire d'Obermodern-Zutzendorf qui se sont rendues à SAINT-PAIR sur MER (département de la Manche).

Au programme de cette semaine en bord de mer, baignades et balades au fil de l'eau, mais aussi char à voile, pêche à pied et découverte de l'environnement avec visite du Mont-Saint-Michel...en bref, une semaine inoubliable... !



Pour la rentrée de septembre, des changements... Mme Guerbert a demandé et obtenu sa mutation en Moselle et M. Forrler a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 35 années de service au sein de notre commune ! Bon vent à eux !

Mme Ruch est restée sur son poste de CM1, M. Arnoux est en charge du CM2 et M. Palazy enseignera dans la classe de CE2 et est également chargé de la direction de l'école élémentaire.

Les Ecoles

Ecole élémentaire Zutzendorf

Quelques petits changements cette année, en effet nous accueillons 2 nouvelles collègues : Madame Anne-Claire Wittig, qui remplace Madame Anne Pourtoy (nouvellement nommée directrice de l'école maternelle) et Madame Katia Adam qui complète le quart temps de Madame Wittig. Il y a cette année 40 enfants dans l'école, 19 CP et 21 CE1.



Comme promis voici un petit retour sur notre classe de découverte au Centre Alter Ego de Muckenbach (du 7 mars au 11 mars 2011)



A la découverte de l'informatique, les enfants ont appris à se servir d'un ordinateur, d'un traitement de texte...



A la découverte de l'environnement : sortie cerf-volant au Hohbuhl, construction de cabanes en forêt, jeu de piste...



Et bien sûr de très agréables moments du quotidien partagés avec les copains !

Merci à la commune d'Obermodern-Zutzendorf pour sa subvention, aux habitants de la commune pour l'accueil qu'ils ont réservé aux enfants lors de la vente de tombolas, chocolats et autres... et à tous les parents qui nous ont permis de réaliser nos projets.

Les Ecoles

Ecole maternelle

Le 23 juin 2011 tous les enfants de l'école maternelle sont allés au parc animalier de Sainte-Croix. Ils ont visité une mini-ferme, puis ils ont pu voir des loups, des lynx, des ours et des daims.



A la rentrée de septembre, l'équipe des enseignants a changé. Madame Claudine JUNG a maintenant la classe des Petits/Grands et Madame Anne POURTOY, directrice, celle des Petits/Moyens.

Le 26 septembre nous avons organisé notre première sortie au verger-école d'OBBERMODERN.



Avec les pommes ramassées, les enfants ont fait de la compote et se sont rég

Le PÉRISCOLAIRE

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas au pÉRISCOLAIRE d'Obermodern/Zutzendorf. Pour l'année scolaire 2011 il y avait 120 enfants inscrits.

L'équipe pédagogique leur avait concocté des ateliers « In'se Boites ». Le concept était très simple. 3 boites mystérieuses / 3 propositions d'ateliers : mobiles, cadres photos, fresque d'automne, cadre ardoise, panier multicolore, grands jeux, ateliers marmitoo'n, jeux de société, goûters à thèmes.....

Des temps forts sur le thème du recyclage avec l'intervention du SMITOM de Saverne et une fête de Noël avec la diffusion d'un montage photos retraçant une journée au pÉRISCOLAIRE.

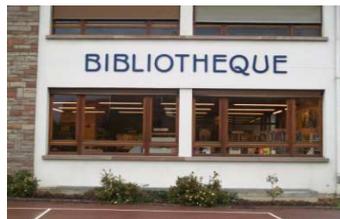
Mais il n'y a pas que le temps pÉRISCOLAIRE. Durant les congés de printemps il y avait un accueil de loisirs. Sur les deux semaines 58 enfants ont pu s'adonner aux joies de la Farandole des Métiers et être les Aventuriers de K'Ober-Lanta.

En juillet ce sont 115 enfants qui ont pu, sur les deux semaines d'accueil loisirs, partager des moments de rires et de folies. Ils ont pu voyager au Centre de la Terre en passant par le Japon.....

Pour la rentrée scolaire 2011/2012 le projet phare est la réalisation d'un film.



La Bibliothèque



Voilà 13 ans déjà que la bibliothèque d'Obermodern-Zutzendorf vous ouvre ses portes.

Une équipe de 19 bénévoles s'occupe de son bon fonctionnement, vous accueille chaleureusement, vous informe et vous guide dans vos choix.

Chaque mois 2 membres de l'équipe organisent un « Raconte-Tapis » pour les enfants de l'école maternelle, du C.P et du C.E.1. Une séance de prêts est également prévue mensuellement pour les élèves de l'école élémentaire d'OBERMODERN.

Depuis quelques années le nombre de lecteurs s'est stabilisé. 250 adhérents fréquentent régulièrement la bibliothèque dont 50% de jeunes.

Vous disposez d'un large choix de documents. La littérature pour la jeunesse est largement représentée avec des albums pour les petits, des romans spécialement conçus pour les lecteurs débutants comme pour les lecteurs confirmés. Pour les adultes, les derniers prix littéraires sont là, et enfin pour chaque public, des polars, des romans, un large éventail de B.D, des livres documentaires, des alsatiques, des magazines, des D.V.D et des C.D.



N'hésitez plus, venez nous rencontrer et profiter d'un moment de détente et d'évasion.

Les horaires : lundi de 16h à 17h30, mardi de 18h à 20h, mercredi de 13h30 à 15h30, vendredi de 19h à 20h et samedi de 10h30 à 12h.

Les tarifs : gratuit pour les moins de 16 ans, 5 € par an pour les emprunts de livres et 16 € par an pour les emprunts de livres, de D.V.D et de C.D.

**Bibliothèque d'Obermodern-Zutzendorf 54 rue de la Moder
67330 OBERMODERN – Tél : 03.88.90.87.85**

Les Associations

Amicale des Aînés

Alfred MORITZ
2 Rue du Moulin
OBERMODERN
Tél: 03.88.90.80.72

Amicale des Sapeurs Pompiers Obermodern

Jean-Yves RIEHL
11 Rue de la Moder
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.86.03

Amicale des Sapeurs Pompiers Zutzendorf

Georges REINHARDT
20 Rue des Vignes
ZUTZENDORF
Tél : 03.88.90.86.56

APPMAA (pêche)

Gérard ROHR
95 Rue de la Moder
OBERMODERN
Tél: 03.88.90.84.36

Chorale

Alfred SCHMITT
1 Rue des Vosges
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.83.42

Club Edelweiss

Henri BUB
40 Rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.81.51

Club Pongiste

Claude BOESINGER
9 Rue des Vosges
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.85.26



FCO – Séniors -

Michel FUCHS
12 Rue des Poiriers
INGWILLER
Tél : 03.88.89.61.55

FCO – Entente Jeunes -

Patrick SCHNEIDER
7 Rue de l'Ecluse
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.87.13

Groupe Folklorique -

Jacky FORRLER
43 Rue de la Moder
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.81.27

Liberty Club - montagne

Thierry SCHINI
33 Rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.87.61

Musique Hanau

Jean-Pierre MORITZ
17 Rue Hohl
WEINBOURG
Tél: 03.88.89.62.34

Télé Club

Freddy DORN
22 Rue d'Alsace
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.85.28

Tennis Club

Jean-Jacques BALTZER
4 Impasse des Sources
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.82.29

Les Tiques

On constate, durant les dernières années une forte augmentation des cas de maladies liées aux morsures de tiques. La plus connue de ces maladies est la maladie de Lyme, mais il en existe quelques autres telles que la Fièvre Q, la Fièvre boutonneuse méditerranéenne, la Méningo-encéphalite à Tiques...

A quoi ressemble une tique et où peut-on la rencontrer ?

La tique est un acarien visible à l'œil nu mais de très petite taille. Elle vit dans les milieux humides (talus, forêts, prairies...) et ses plantes de prédilection sont les fougères et les genêts même si on peut aussi la trouver dans les hautes herbes. Leur densité varie selon le degré d'humidité, la couverture végétale et l'abondance de faune sauvage.

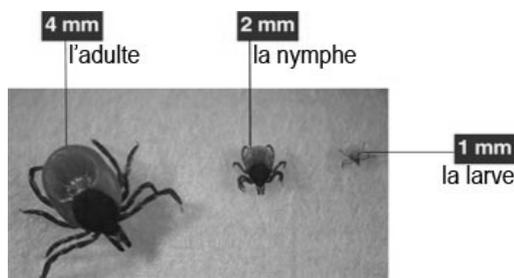


Photo : N.Boulangier - Faculté de Pharmacie de Strasbourg

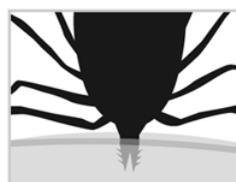
Comment vit la tique ?

La tique passe par trois stades de développement : la larve, la nymphe et l'adulte. Le passage d'un stade à l'autre nécessite un repas sanguin qui peut quelquefois durer plusieurs jours. Elle peut donc s'attaquer aux animaux ou à l'homme durant tous les moments de sa vie qui peut durer quelques années.

Les saisons où la tique est la plus active sont le printemps et le début de l'automne.

Comment s'accroche-t-elle ?

La tique repère sa cible (rongeurs, cervidés, promeneur...). Elle est attirée par les mouvements, la chaleur ou même par le gaz carbonique émis par l'animal ou le promeneur. Elle s'accroche alors sur lui et le pique de préférence dans les zones de peau humides telles que le pli des genoux, l'aîne, les aisselles...



La partie avant de la tique comporte un rostre qu'elle enfonce dans la peau. Celui-ci est hérissé d'épines implantées de façon rétrograde ce qui lui permet de rester fixée dans la peau.

Comment éviter le risque de piqûre ?

Si possible, rester sur les grands chemins et porter des vêtements clairs pour faciliter un repérage très précoce, déjà durant la promenade.

Attention ! Des vêtements couvrants n'empêchent pas une tique de se faufiler. L'utilisation d'un répulsif n'est pas non plus une garantie de non piqûre.

Comment repérer une tique sur son corps ?

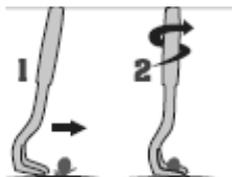
Il est primordial au retour d'une promenade en zone à risque de s'inspecter (ou de se faire examiner par un proche) le corps entier, y compris le cuir chevelu.

Enlever la tique le plus précocement possible est primordial, car plus la tique reste fixée longtemps, plus le risque de transmission de maladie augmente.

Les Tiques

Comment enlever la tique ?

Cela se fait par un geste simple à l'aide d'un tire-tique ou d'une pince fine. Il ne faut surtout pas appliquer au préalable de l'alcool, de l'huile, de l'éther ou tout autre produit.



1. On engage le tire-tique en abordant la tique sur le côté (elle se loge aisément dans la fente du crochet)
 2. Tourner lentement sans tirer jusqu'à ce que la tique se décroche.
- C'est un procédé rapide et indolore permettant de retirer la tique en toute sécurité.

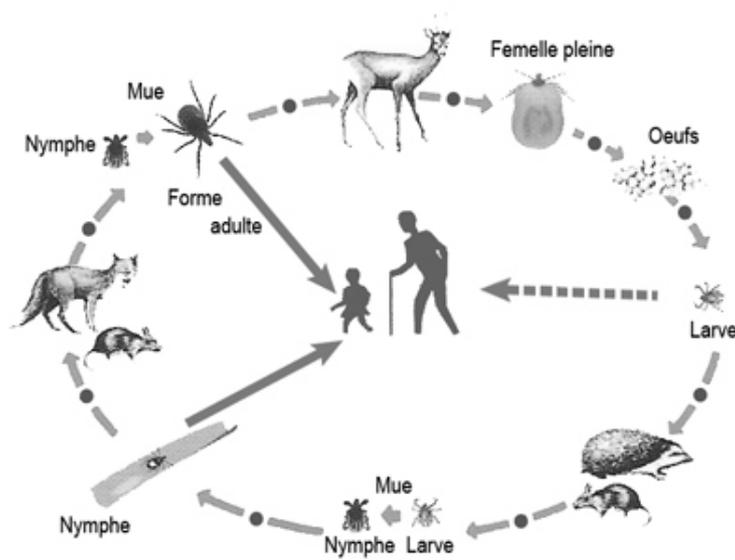
Ensuite désinfecter la zone de piqûre.

Que faire après une piqûre de tique ?

Il faut absolument surveiller la zone de piqûre les semaines qui suivent (entre 3 à 8 semaines).

En cas d'apparition d'une plaque rouge s'élargissant au fur et à mesure autour du point de piqûre ou d'autres symptômes comme des maux de tête, de la fièvre, une fatigue anormale, des douleurs... il faudra consulter son médecin traitant.

En effet, un traitement adapté permettra d'éviter que la maladie de Lyme ne se développe.



Le Tri Sélectif

Redevance incitative : c'est parti !

La distribution des **nouvelles poubelles oranges** bat son plein et chacun devrait recevoir une poubelle grise à couvercle orange d'ici la fin de l'année 2011 (ou d'ici mars 2012 pour les absents sur cette période). Elle peut dès maintenant être utilisée et le jour de collecte hebdomadaire reste le même.

Vous recevrez également (ou avez reçu) un autocollant jaune à coller sur votre ancienne poubelle, qui servira pour les **déchets recyclables** : papiers, cartons, briques alimentaires, tous flacons et bouteilles en plastique, emballages métalliques (barquettes, canettes, bouteilles de sirop, boîtes de conserve...). Ces poubelles seront collectées une fois toutes les 2 semaines.

Les bouteilles/bocaux en **verre** doivent être apportés comme avant dans les conteneurs de tri spécifiques.

Une période de test de janvier à juin 2012

Le premier semestre 2012 permettra à chacun de prendre de nouvelles habitudes en douceur, puisque la facturation « réelle » sur cette période reste la même qu'en 2011. Mais à partir du 1^{er} janvier, le nombre de fois où vous présentez votre poubelle à la collecte sera comptabilisé, pour établir une facture « fictive » qui vous indiquera quel aurait été le montant de votre redevance avec le nouveau système de facturation. A partir du 1^{er} juillet 2012, la redevance incitative entrera en vigueur.

Les gestes à adopter pour réduire ses déchets

Composter ses déchets organiques, trier et rapporter en déchèterie les déchets dangereux ou encombrants, permet déjà de réduire considérablement ses ordures ménagères résiduelles. Pour aller plus loin ...

Achetons et consommons mieux

- achetons uniquement en fonction de notre consommation et de nos besoins
- évitons les produits sur-emballés, les produits à usage unique
- privilégions les produits de qualité, durables
- ne gaspillons pas les énergies et ressources de la planète : eau, électricité

Utilisons et réutilisons mieux

- réparons ce qui peut l'être plutôt que de remplacer systématiquement les objets
- pensons aux associations, recycleries, qui récupèrent de nombreux objets... ou à la vente d'occasion sur de nombreux sites internet
- ne remplaçons pas systématiquement nos vieux objets par du neuf

Ces pistes d'action, ainsi que les informations sur la redevance incitative sont détaillées sur le site Smictom : www.smictomdesaverne.fr

Eco-responsabilité des collectivités

C'est inévitable, tout acte de consommation engendre des déchets.

En 2010, un habitant de la Région de Saverne a produit **255 kg d'ordures ménagères résiduelles**, 78 kg issus de la collecte sélective (papier, verre, bouteilles et flacons plastiques), et 239 kg de déchets collectés dans les déchèteries mobiles et fixes.

Le Tri Sélectif

Ainsi, **chaque personne a produit 571 kg de déchets en une année**, soit l'équivalent de la masse d'une 2CV/personne ! Pour réduire nos déchets, il faut réaliser des **gestes simples et quotidiens** qui nécessitent de changer nos comportements.

OBERMODERN-ZUTZENDORF PASSE À L'ACTION !

C'est la raison pour laquelle la commune a fait le souhait de s'engager dans le sens de la réduction à la source des déchets au sein de ses propres services ! Ainsi, la mairie, la bibliothèque, l'école, mais aussi le cimetière, la salle polyvalente, le terrain de sport ... sont concernés par cette démarche.

Le tri est certes une étape importante car il permet de recycler, mais il faut dorénavant franchir une nouvelle étape : **la réduction de la quantité** des déchets produits et de leur nocivité.

Etre éco-responsable en matière de prévention des déchets est l'ambition de la commune !

Le SMICTOM s'est lancé depuis 2010 dans un programme local de prévention des déchets (PLP) qui vise à aider les collectivités et les citoyens à valoriser le plus possible ce que l'on dépose habituellement dans le bac à ordures ménagères : développement du **compostage** individuel ou collectif, réduction des journaux publicitaires grâce au **STOP-PUB**, engagement des citoyens à réduire leurs déchets par **l'éco-consommation**, et promotion de **l'éco-responsabilité des collectivités**.

Depuis le mois de juin, la commune d'Obermodern-Zutzendorf s'est impliquée dans un groupe de travail avec une dizaine d'autres communes afin de construire une démarche de réduction de leurs propres déchets.

Une charte pour s'engager !

Ainsi, en collaboration avec le SMICTOM de la Région de Saverne, une charte des collectivités éco-responsables a pu être élaborée.

Les collectivités s'engagent à effectuer des achats durables, à adopter des gestes qui génèrent moins de déchets de papier ou d'encre, à valoriser leurs déchets verts et à diminuer les quantités de produits phytosanitaires, ... ainsi qu'à relayer leurs connaissances auprès de leurs agents et citoyens ; car c'est tous ensemble que l'on peut réellement agir !

Tous éco-responsables !

Cette volonté d'agir de la commune d'Obermodern-Zutzendorf a été officialisée lors d'une manifestation qui a eu lieu le samedi 19 novembre 2011, au château de Saverne.

Cet événement marque le lancement de la démarche. Le SMICTOM de la Région de Saverne accompagnera les communes signataires dans leurs actions et les soutiendra en leur proposant des outils complémentaires.

Un **label** de promotion de l'éco-responsabilité des collectivités indiquera aux utilisateurs des lieux de la commune son engagement à réduire ses propres déchets !



Le Mineur Citoyen

L'enfant est un citoyen à part entière qui bénéficie de droits (droit aux soins, droit à l'éducation, droit à la protection, droit à un nom et à une nationalité...) prévus par la déclaration des droits de l'enfant adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies du 20 novembre 1959.

1. Je suis mineur. Suis-je responsable ?

Oui – je suis responsable de mes actes et soumis à des obligations dont le non respect est puni.

Je peux donc être puni pour racket, violences, infraction au Code de la Route, intrusion en milieu scolaire, usage de stupéfiants et revente pour l'usage d'autrui.

2. La loi pénale s'applique-t-elle à moi ?

Oui – La loi s'impose à moi comme à tout autre habitant du territoire français. La loi pénale détermine les interdictions et prévoit les sanctions appelées **peines**.

Celles-ci existent pour les mineurs délinquants.



3. Je suis mineur. Puis-je être placé en garde à vue ?

Oui – A partir de 13 ans, je peux être mis **en garde à vue**. Avant 13 ans, des mesures spécifiques de retenue dans les services de police ou de gendarmerie peuvent être prises.

4. Je suis mineur. Puis-je aller en prison ?

Oui – Je peux aller en prison à partir de **13 ans**. Avant cet âge, des mesures de protection de l'enfance sont prises. De 13 à 18 ans, la mise en détention dépend de **la gravité de l'infraction** commise.

Je peux être aussi victime. Que dois-je faire pour me défendre ?

Parler à des adultes des ennuis que je rencontre : je ne serai plus seul.

Dénoncer les agissements dont je suis victime : c'est la seule façon de les faire cesser.

Réagir permet d'éviter que d'autres mineurs soient victimes.

Vers quels adultes puis-je me diriger ?

Les parents, la famille, les amis, les policiers, les gendarmes, les professeurs, le CPE, l'assistante sociale, les surveillants. Ils ont aussi un jour été « jeunes » et sont à même de **donner des conseils** pour m'aider.

Avis aux parents

Soyez attentifs au comportement et aux résultats scolaires de vos enfants.

Ne pas envoyer son enfant à l'école est une infraction.

Ne perdez pas de vue que l'absentéisme scolaire conduit souvent à la délinquance.

Le Calendrier des Manifestations 2012

JANVIER

dimanche	08/01/12	FCO	Tournoi de belote
dimanche	15/01/12	Commune d'Obermodern- Zutzendorf	Repas des Séniors
dimanche	22/01/12	FCO	Déjeuner dansant

FEVRIER

dimanche	05/02/12	FCO	Loto-Bingo
----------	----------	-----	------------

MARS

samedi	17/03/12	FCO Jeunes	Moules - Frites
--------	----------	------------	-----------------

MAI

mardi	01/05/12	Amicale des pompiers Zutzendorf	Sortie pédestre – ban de Zutzendorf
dimanche	06/05/12	Groupe Folklorique	Déjeuner Asperges
mardi	08/05/12	Commune d'Obermodern- Zutzendorf	Cérémonie de commémoration
mercredi	16/05/12	Club Pongiste	Tournoi Annuel
jeudi	17/05/12	Zutzendorf	
dimanche	27/05/12	FCO Jeunes	Tournoi Annuel
lundi	28/05/12		

JUIN

samedi	09/06/12	A.A.P.P.M.A	Sanglier à la broche (étang)
samedi	16/06/12	Ecoles Obermodern- Zutzendorf	Rallye
jeudi	21/06/12	Musique Hanau	Fête de la Musique

Le Calendrier des Manifestations 2012

JUILLET

samedi	07/07/12	Groupe Folklorique	Open Air
dimanche	08/07/12		Fête Folklorique
vendredi	13/07/12	Amicale des Pompiers de Zutzendorf	Cérémonie commémorative et soirée tartes flambées

AOUT

vendredi	03/08/12	FCO	Journées Sportives
samedi	04/08/12		
dimanche	05/08/12		
dimanche	19/08/12	Amicale des Pompiers de Zutzendorf	Messti Zutzendorf
lundi	20/08/12		
dimanche	26/08/12	Tennis Club	Tournoi Annuel

SEPTEMBRE

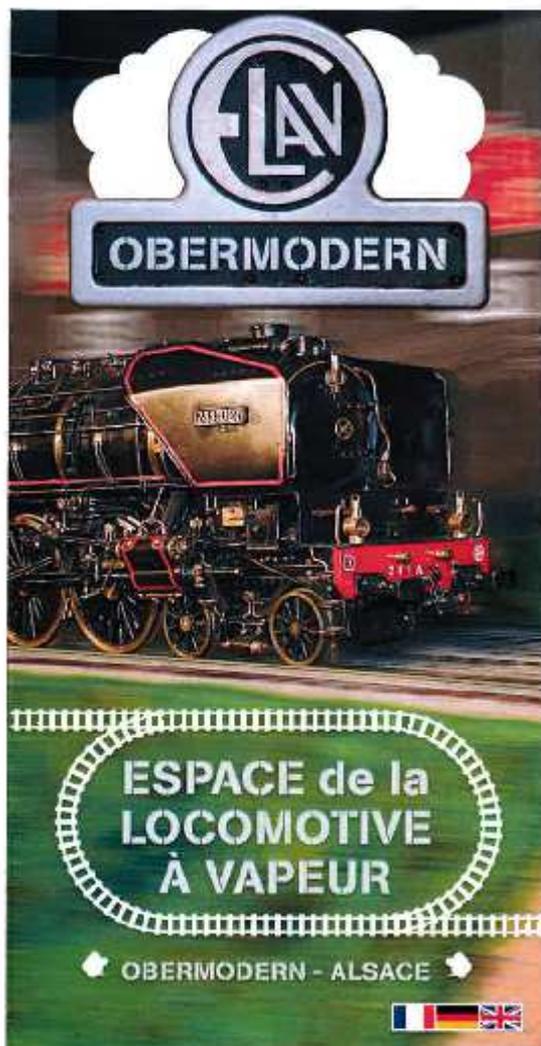
dimanche	16/09/12	Liberty Club	Marché aux Puces
dimanche	23/09/12	Groupe Folklorique	Messti Obermodern

OCTOBRE

dimanche	28/10/12	Amicale des Pompiers de Zutzendorf	Déjeuner Pompiers
----------	----------	---------------------------------------	-------------------

NOVEMBRE

samedi	03/11/12	Musique Hanau	Orchestre Festival
--------	----------	---------------	--------------------



Ouverture les mercredi, jeudi et dimanche de 14H00 à 17H00.
Visite guidée à 15H00.
Groupes sur rendez-vous.
Renseignements au 03.88.90.18.04 ou à la mairie au 03.88.90.82.51